Exposé de la méthode suivie dans le nouveau manuel d'allemand

Autor(en): **Lescaze**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): **- (1894)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-237117

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

M. *Wichmann* propose que les séances aient lieu à 5 ou 6 heures du soir, afin que chacun puisse profiter de l'après-midi.

M. *le Président* fait remarquer que si nos réunions avaient lieu un autre jour que le jeudi, nos collègues de la campagne seraient dans l'impossibilité d'y assister.

M. *Sigg* émet l'idée de créer à la campagne des Sections de la Société pédagogique qui étudieraient simultanément les mêmes questions ; ces sections rurales et celle de la Ville se réuniraient une ou deux fois par année en assemblée générale. Il suffirait de s'entendre avec les groupes qui existent déjà entre Arve et Rhône et Arve et Lac. Si jusqu'ici le corps enseignant a généralement montré peu d'intérêt pour les sujets de pédagogie, cela tenait à ce que le Département ne faisait rien pour stimuler l'esprit d'initiative. Mais aujourd'hui une nouvelle tendance semble heureusement se dessiner. M. Sigg en voit la preuve dans les concours récemment ouverts en vue de l'exposition.

M. *Lescaze* souscrit entièrement aux idées exprimées par M. Sigg.

M. *Favre* recommande d'examiner de près la question des cotisations, notamment dans le cas de deux sociétaires mariés. Il est ensuite décidé de procéder à une revision complète des statuts. Ce travail est confié à une commission composée du Comité, de Mmes *Picker* et *Choberg*, de Mlles *Bordayron*, *Vigile*, et *Métral*, et de MM. *Favas*, *Thorens*, *Golay*, *Capt*, *Court*, *Lescaze* et *Vuagnat*.

3° Exposé de la méthode suivie dans le nouveau manuel d'allemand, par M. Lescaze.

M. Lescaze explique que pour l'enseignement des langues étrangères on se trouve en présence de deux voies essentiellement différentes : la méthode purement grammaticale et la méthode empirique. Ces deux systèmes comptent l'un et l'autre de chauds partisans. Le premier consiste en l'étude de règles que l'on applique ensuite dans des thèmes et des versions ; il a l'inconvénient d'être peu attrayant. Le second fait étudier la langue étrangère d'une manière absolument intuitive, à l'aide de phrases toutes faites, comme l'enfant apprend sa langue maternelle ; il est impraticable lorsqu'il s'agit d'une langue dont la syntaxe est compliquée.

Dans son manuel, M. Lescaze a suivi une voie intermédiaire Tout d'abord, il n'a pas hésité à mettre l'élève immédiatement en présence des caractères gothiques. Chaque leçon contient

une partie théorique très courte et un vocabulaire, une version, un thème et un exercice de conversation. La conversation marchant ainsi de front, dès la première leçon, avec l'étude de la grammaire et du vocabulaire, l'élève arrivera à utiliser avec facilité ce qu'il aura appris. La déclinaison des substantifs est présentée par étapes. Dans les dix premières leçons, l'élève aborde successivement les quatre cas de la déclinaison des noms au singulier ; ces dix leçons constituent la Ie partie du manuel. La déclinaison des substantifs au pluriel est traitée dans la IIe partie ; la classification adoptée ici est celle des grammairiens allemands.

M. *Lescaze* termine en souhaitant que son modeste travail rende plus facile la tâche de ses collègues et contribue à donner à l'enseignement de l'allemand la place qu'il doit occuper à l'école primaire.

M. *le Président* remercie M. *Lescaze* de son exposé et donne la parole à M. *Sené* qui demande s'il ne serait pas préférable de laisser les caractères gothiques complètement de côté.

M. *Wichmann* dit qu'il a reçu d'un professeur de Münich l'assurance que les écoles allemandes allaient adopter sous peu les lettres latines. L'orateur regrette dans le manuel de M. Lescaze l'absence d'exercices sur les familles de mots. Les poésies contenues à la fin du volume sont inutiles ; des exercices de conversation sur des sujets pratiques eussent été préférables.

M. *Sigg* déclare que le manuel de M. Lescaze lui paraît bien fait, et, de beaucoup, préférable à celui précédemment en usage dans nos écoles. L'orateur prend la défense des poésies ; à côté de celles que contient déjà le nouveau manuel, il en voudrait voir encore d'autres très populaires dans la Suisse allemande (O mein Heimatland ! par exemple). Quant à enseigner l'allemand avec les caractères latins, c'est inadmissible tant que les Allemands n'ont pas renoncé à l'écriture gothique.

4° Course annuelle.

Vu la saison avancée, l'assemblée décide de renvoyer la course annuelle au printemps prochain.

En revanche la soirée aura lieu plus tôt que de coutume ; elle est fixée au mercredi 19 décembre. La Commission d'organisation est composée de MM. *Pautry, Mégard, Charvoz, Guignard, Guichard, Lagotala, Vaucher, Coutau* et *Dubois*.

M. *Favre* fait ressortir qu'il serait bon de prendre l'habitude d'organiser les soirées pour la fin de décembre, puisque l'élection du Comité a lieu en janvier.